

## MEMENTO

### MAIRIE

04 74 38 28 44

Adresse mail : mairie.stdenis@orange.fr

Site : www.mairie-saintdenisenbugey.fr

#### HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT AU PUBLIC

- du lundi au jeudi de 14 h à 17 h
- le vendredi de 14 h à 18 h
- le samedi de 8 h 30 à 11 h 30

**FERMETURE  
EXCEPTIONNELLE  
SAM. 12 NOVEMBRE**

### PERMANENCES DES ÉLUS

- Les élus (es) du Conseil municipal sont à la disposition du public lors de permanences en mairie.
- M. le Maire sur RDV tous les lundis et mercredis de 16h00 à 18h00  
Tél. 04 74 38 28 44
- Les maires adjoints et conseillers délégués : tous les samedis de 9h30 à 11h30 sans RDV.

### POLICE MUNICIPALE EN CAS D'URGENCE

Tél. 04 74 38 38 09

### ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

- Sacs jaunes : tous les lundis des semaines impaires.

Prochains enlèvements :

- 7 novembre • 21 novembre
- 5 décembre • 19 décembre

- Conteneurs ménagers : tous les mercredis.

**DATES  
MODIFIÉES**

### DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les sacs jaunes de tri sélectif sont fournis par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, pour 12 mois à compter de la date de leur première remise. Les prochaines permanences auront lieu au local habituel de la mairie :

◀ Vendredi 18 novembre et 16 décembre de 15h45 à 16h45

◀ Samedi 19 novembre et 17 décembre de 10h45 à 11h45

Aucun sac ne sera distribué en dehors de ces permanences.

## ■ 2017 = année d'élections

- Présidentielles les 23 avril et 7 mai

- Législatives les 11 et 18 juin

Comme pour les antibiotiques, les inscriptions sur les listes électorales, c'est pas automatique !!

- Vous avez changé d'adresse en restant sur la même commune
- Vous avez changé de commune
- Vous avez changé de nom (mariage ou divorce)

Dans tous les cas, vous devez vous rapprocher de votre mairie de résidence avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile (eau, gaz, EDF...).

Par ailleurs, beaucoup trop de cartes d'électeurs reviennent à la mairie faute d'avoir pu être distribuées par la poste : assurez-vous que votre boîte aux lettres est visible et bien identifiée au nom de la carte que vous attendez.

À compter de novembre 2016, tout électeur impossible à joindre par courrier à l'adresse connue sur sa carte d'électeur, risque de se voir radié des listes électorales.



## ■ Conseil municipal

Un conseiller nous quitte, un autre arrive.

Ses obligations professionnelles et familiales ont amené Stéphane Cirri à présenter sa démission du conseil municipal.

Conformément à l'article L.270 du code électoral, « le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit ».

Sa mise en place sera ratifiée lors d'un prochain conseil municipal.

### COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Le 11 novembre célèbre à la fois l'Armistice du 11 novembre 1918, la Commémoration de la Victoire et de la Paix et l'Hommage à tous les morts pour la France.

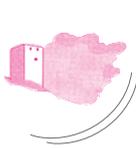
Enfants, parents, membres d'associations, bref à tous les habitants de la commune, nous lançons une invitation à participer au défilé, accompagné de l'Union Musicale d'Ambérieu, qui partira de la place des Anciens Combattants pour se rendre au monument aux morts. L'hommage aux combattants et aux victimes de cette guerre sera suivi du pot de l'amitié servi à la salle polyvalente.

### ILLUMINATIONS

Notre village sera illuminé à compter du jeudi 8 décembre.

### DANSE CLUB DE LA TOUR

Samedi 17 décembre  
Gala de fin d'année  
Salle des fêtes  
de Saint-Rambert  
en-Bugey



## Fleurissement

### ■ Une récompense bien méritée

Le jury départemental de fleurissement s'était déplacé le 18 août pour apprécier le cadre de vie des Sandeniens. Ses critères d'évaluation prennent en compte le patrimoine végétal et le fleurissement ainsi que la gestion environnementale et la qualité de l'espace public. Malgré un cœur de village sans jardinières pour cause de travaux, le verdict est plus que satisfaisant : Saint-Denis obtient la **1<sup>ère</sup> place** dans la catégorie des communes de 2001 à 5000 habitants. Une juste reconnaissance du travail fait conjointement par les agents municipaux et les membres de l'association Saint-Denis-en-fleurs.

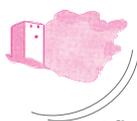
Ce cœur de village sera bientôt végétalisé. Toujours dans un souci de développement durable et esthétique, le choix s'est porté sur des essences persistantes. Surprise, surprise ...

Enfin, le parc de la mairie s'est enrichi d'une serre, montée par les agents municipaux. Afin de ne pas peser sur le budget communal, c'est l'association « Saint-Denis-en-fleurs » qui a pris à sa charge l'achat des fleurs et du terreau pour un montant équivalent ce qui permettra aussi un fleurissement d'hiver.

*Utilisation de la serre par l'atelier jardinage du périscolaire*



*Installation de la serre par nos agents communaux*



## Au centre de loisirs

Afin de vous proposer un accueil collectif de mineurs,  
Afin que vos enfants deviennent acteurs,  
Afin qu'ils trouvent leur place dans la société,  
Afin qu'ils apprennent des valeurs comme le respect ou la nécessité de coopérer,  
**Laurent ! Marie ! Lucky !**  
**la « team » St Denis est là pour vous satisfaire !**

**Marie**, 23 ans, animatrice des petits et des grands, avec des cheveux étranges mais un sourire d'ange, elle aime partager sa passion pour la nature et l'environnement avec vos enfants.

**Laurent**, 39 ans, directeur de l'accueil de loisirs, depuis 19 ans dans le secteur socio-éducatif. On le surnomme « Cauet » (il paraît qu'il y a une ressemblance). Il aime le cinéma, le théâtre et son fidèle Lucky.

**Lucky**, 18 mois, chien mascotte du centre de loisirs. Il adore jouer avec les enfants et se charge de donner plein de câlins.

**Venez tous et devenons partenaires !**

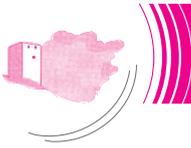


### COLIS DE NOËL

Comme chaque année, le Comité Communal d'Action Sociale, distribuera les colis de Noël à nos aînés âgés de 75 ans et plus, le mercredi 14 décembre. Les enfants de l'école participeront à ce moment de convivialité intergénérationnelle. La liste des bénéficiaires étant établie à partir des listes électorales, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie si vous êtes arrivé (e) sur la commune au cours de l'année 2016, ou de signaler si vous ne souhaitez pas bénéficier du colis.

### VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

M. le Maire présentera au nom du conseil municipal les vœux aux Sandeniens et Sandeniennes, le **vendredi 6 janvier** à partir de 18h30. Il sera heureux de vous retrouver autour d'un vin d'honneur ...



## 5 - Saint Denis - Grille Ovoïde

### Le Sentier du Buizin



#### St Denis, fin du voyage

Depuis des siècles, les hommes ont détourné le cours naturel du Buizin pour le domestiquer et récolter le fruit de son énergie. La création du canal de dérivation vers St Denis remonte à une époque très reculée. En 1358, le Comte de Savoie accorde au seigneur local

l'inféodation du château de St Denis, de son territoire et d'un moulin avec son cours d'eau. Les riverains n'avaient alors aucun droit d'y toucher ! Le Sieur Charpy, vigneron à Vaux, fut condamné le 22 Messidor de l'an 5 pour avoir transgressé cette règle.



#### Le Buizin souterrain

Depuis 1930, le canal n'est plus utilisé pour l'artisanat ou l'industrie. Dans les années 1980, une dérivation souterraine vers l'Albarine a été construite. C'est "l'ovoïde". Cette canalisation du Buizin a pour but d'éviter que les quartiers bas de Saint-Denis ne soient inondés lors des fortes précipitations.

La forme ovoïde de la canalisation lui a donné son nom. Pour une même capacité, cette forme permet de résister l'ouvrage pour son entretien. Attention ! Toute visite "sauvage" est strictement interdite



#### L'utilisation de la force de l'eau

La force de cette eau a été utilisée au cours de l'histoire pour actionner successivement :

- Le moulin Seigneurial jusqu'à la Révolution,
- Le moulin de M. Perrin le 13 messidor an 2,
- Le moulin et le battoir de M. Pittion en 1856,
- Le moulin de M. Grenouillet en 1900
- L'usine électrique de M. Faurion en 1903.



Retrouver la trace GPS du sentier en flashant ci-dessous



## Un exemple de coopération intercommunale

Depuis début 2015, sous l'impulsion du SIABVA (Syndicat Intercommunal du Bassin Versant de l'Albarine), les 3 communes riveraines du Buizin ont travaillé à la création d'un sentier d'interprétation autour du Buizin. Ce projet va se finaliser en 2017.

De Saint-Denis-en-Bugey à Vaux-en-Bugey en passant par Ambutrix, « tout au long du lit du long de l'eau » (ça se chante !!!), vous saurez tout sur l'histoire du Buizin grâce à des panneaux stratégiquement disposés sur le circuit.

Ce projet bénéficie de 80 % d'aide Agence de l'Eau, Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), Département, Région ...), le restant sera équitablement réparti sur les 3 communes ainsi que l'entretien.



### LE SAINT DENIS INFO

s'éclipsera en janvier au profit du bulletin municipal annuel, pour mieux revenir début mars !



# MEMENTO

## DÉCHÈTERIES AMBÉRIEU ET LAGNIEU

- **Horaires du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars :**  
→ Du lundi au samedi  
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 18 h 00
- **Horaires du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre :**  
→ Du lundi au samedi  
8 h 30 / 12 h 00 - 13 h 30 / 19 h 00

**Votre carte donne accès à l'ensemble des déchèteries de la Communauté de communes.**



## Calendrier des manifestations

### NOVEMBRE

- Mardi 1<sup>er</sup>** Cérémonie du Souvenir - Municipalité *Cimetière*
- Samedi 5** Repas de fin d'année 12 h - Pompiers retraités *Bettant*
- Dimanche 6** Choucroute - Boule du Moulin *Salle du Moulin*
- Vendredi 1** Défilé du 11 Novembre - Municipalité *Place des Anciens Combattants*
- Samedi 12** Bourses aux jouets (dépôt) - Sou des écoles *Salle polyvalente*
- Dimanche 13** Bourses aux jouets (vente) - Sou des écoles *Salle polyvalente*
- Judi 17** Beaujolais nouveau 19 h - Ch'Tis *Salle polyvalente*
- Vendredi 18** Réunion 17 h - Pompiers retraités *Salle polyvalente*
- Vendredi 18** Remise prix fleurissement St Denis en Fleurs *Salle polyvalente*
- Samedi 26 & dimanche 27** St Denis hier à aujourd'hui - Culture et Partage CEP *Salle polyvalente*

### DÉCEMBRE

- Vendredi 2** Assemblée générale - Pompiers retraités *Salle polyvalente*
- Lundi 5** Coquilles de Noël - Ch'Tis *Salle polyvalente*
- Mardi 6** Marché de Noël - Restaurant scolaire *Restaurant scolaire*
- Vendredi 16** Arbre de Noël - Sou des écoles *Salle Berlioz*
- Samedi 17** Repas de Noël - Club de l'Âge d'Or *Salle polyvalente*
- Samedi 17** Goûter de Noël - SDAFC *Centre de loisirs*



## Plan Local d'Urbanisme

(P.L.U.)

La révision du plan local d'urbanisme a commencé.

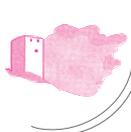
Procédure inévitable pour suivre la législation et prendre en compte l'évolution de l'aménagement du territoire, le travail pour la révision du PLU est en cours depuis quelques mois.

Après la rédaction du rapport de présentation et du projet d'aménagement et de développement durables, la commission PLU se penche sur l'organisation de l'urbanisation. Parmi les grands enjeux du futur PLU, on peut noter la poursuite de la rénovation des logements vacants et l'aménagement du bâti ancien en logement (anciennes granges...), la création de petits logements, la protection de la trame verte et bleue (corridors écologiques, zones humides...) l'organisation des zones à bâtir. Des rencontres avec des propriétaires de terrain à bâtir notamment dans le cadre d'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) seront organisées en 2017.

La concertation, phase permettant au public de s'exprimer sur des sujets d'intérêt général (registre tenu en mairie) se terminera à l'arrêt du projet (automne 2017) suivi d'une réunion publique pour la présentation du projet. Suivra l'enquête publique qui sera l'occasion au public (particuliers, professionnels...) d'émettre des observations, de formuler des propositions... sur des points le concernant plus directement, plus personnellement.

Enfin, la dernière étape importante sera l'approbation du projet qui aura pu subir des modifications suite à l'enquête publique.

Un deuxième article devrait paraître au cours du premier semestre 2017 pour informer la population de l'évolution de la procédure.



## Protection civile



La protection civile propose des formations diplômantes au Premier Secours Civique niveau 1 (PSC1).

Dates : Samedi 19 novembre de 8h30 à 12h30  
et de 13h30 à 17h00

Dimanche 20 novembre de 8h30 à 12h30

Lieu : Saint-Denis-en-Bugey - salle polyvalente

Coût : 60€ pour les 2 jours de formation

D'autres formations sont programmées à **Leyment**.

Inscriptions et renseignements auprès de M. Tilleul : [adpc@wanadoo.fr](mailto:adpc@wanadoo.fr)



**ST-DENIS** info

Lettre municipale d'information • Tél. 04 74 38 28 44 • Fax 04 74 46 80 95  
Responsable de la publication : Béatrice Riquelme • [mairie.stdenis@wanadoo.fr](mailto:mairie.stdenis@wanadoo.fr)  
Conception et réalisation : Armano studio - St Denis en Bugey • Tél. 04 74 38 21 27